



1^{er} secteur :
1 lauréat
par catégorie



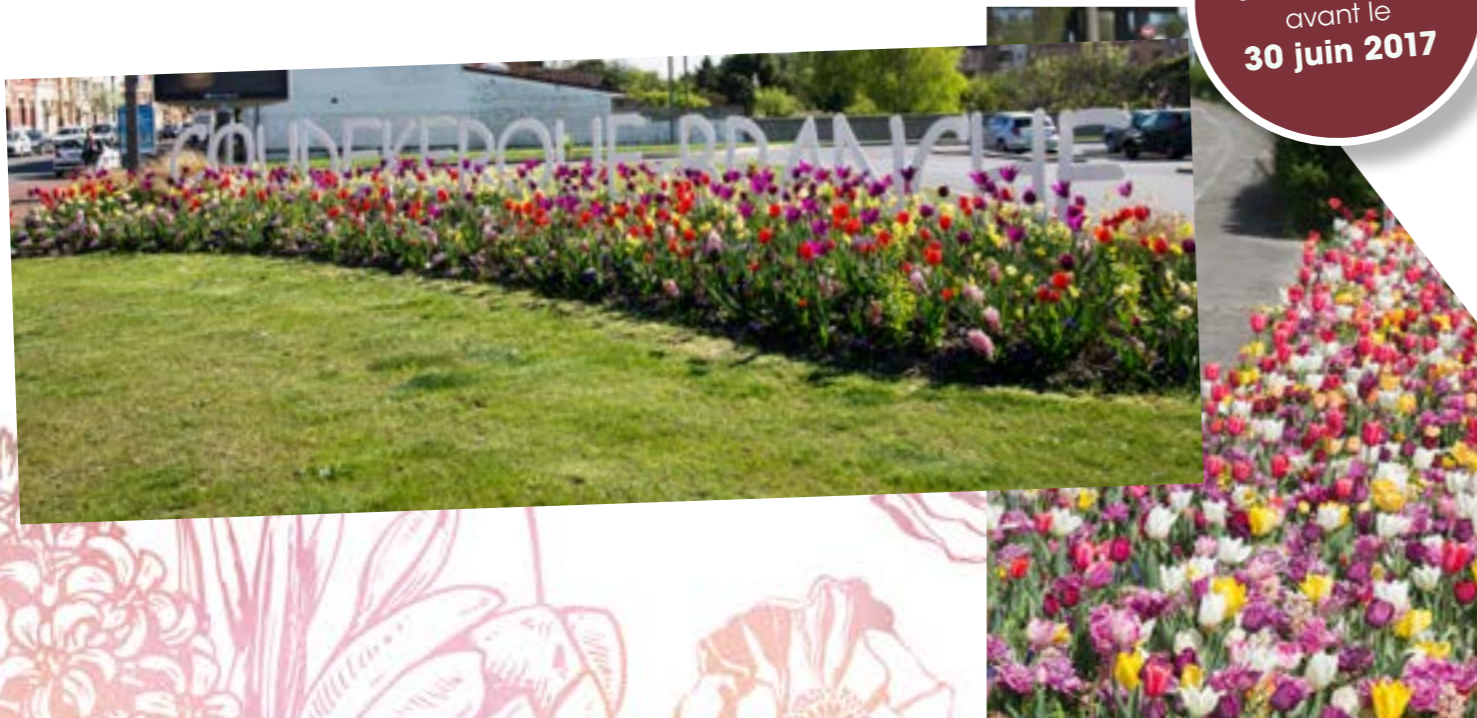
2^{ème} secteur :
1 lauréat
par catégorie



3^{ème} secteur :
1 lauréat
par catégorie



N'oubliez pas
de vous inscrire
avant le
30 juin 2017



Concours de Fleurissement

Inscriptions du 1^{er} au 30 juin 2017 inclus



Ce règlement est téléchargeable sur le site
www.ville-coudekerque-branches.fr

Pour plus d'informations, contacter :
Secrétariat des Services Techniques/Espaces Verts
17 rue Gustave Fontaine - Tél. : 03.28.24.85.90



**Coudekerque
Notre avenir à tous
Branche**

La ville de COUDEKERQUE - BRANCHE organise, annuellement un concours de fleurissement, ouvert à tous les habitants de la commune, du 30 juin au 31 août 2017, après inscription auprès de la Mairie.

Peuvent participer au concours de fleurissement :

- les maisons d'habitation
- les commerces et les bâtiments industriels
- les édifices publics
- les exploitations agricoles

Les catégories

A Pavillons avec jardins très visible de la rue

B Maison avec jardinet

C Fenêtres ou façades fleuries individuelles

D Façades, balcons ou terrasses d'immeubles collectifs

E Entreprises, commerces, édifices publics

F Ecoles et LSH justifiant d'un projet pédagogique

Retrouvez le règlement sur
www.ville-coudekerque-branche.fr

Overs la deuxième fleur !

Cette année encore, nous faisons appel à vous pour nous aider à embellir, pendant cette belle saison printemps-été, la ville.

Avec des jardinières aux balcons, des massifs dans vos jardins, des plantations nouvelles à l'entrée de chez vous, vous apportez votre pierre à l'édifice, que nous construisons année après année, pour rendre notre commune plus agréable à vivre.

Cette année encore, nous espérons vous surprendre par 2000m² de massifs et de réalisations florales nouvelles, qui viennent s'ajouter aux squares, jardins et plantations habituelles.

Un soin particulier sera aussi apporté à certaines entrées de ville, jusqu'ici pas encore travaillées, comme par exemple : celles aux abords des Jardins de Steendam en provenance de Coudekerque-Village, ou encore l'achèvement de l'entrée côté Sainte Germaine, après la rue Gutenberg, c'est le rond-point du début du Boulevard Vauban qui sera aménagé.

Coudekerque-Branche a obtenu la première fleur, mais nous ne relâchons pas nos efforts. En route pour la deuxième !

Barbara BAILLEUL
L'adjointe déléguée au Cadre de vie,
à l'Environnement et au Fleurissement

Les gagnants de 2016

Concours de Fleurissement

Bulletin d'inscription - Année 2017

A retourner impérativement **AVANT LE 30 JUIN 2017** à l'Hôtel de Ville, ou au secrétariat des Services Techniques Espaces Verts, 17, rue Gustave Fontaine.

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....
(Préciser éventuellement le numéro d'entrée, d'appartement et l'étage)

Tél. :

Mail :

Déclare avoir pris connaissance du règlement, et m'inscrire (une seule inscription autorisée) au concours de fleurissement 2017.

Catégorie :
(Indiquer la lettre de la catégorie dans laquelle vous concourez, cf. article 2 du règlement)

Par ailleurs, j'autorise les photographes de la commune à prendre les clichés de mon jardin ou de ma façade dans le cadre du concours. Pour les personnes inscrites dans la catégorie D, merci de retirer au secrétariat des Services Techniques Espaces Verts, 17, rue Gustave Fontaine, un panneau pour indiquer votre balcon.

Numéro du panneau :

Date et signature obligatoire

Possibilité de s'inscrire sur
le site internet de la ville :
www.ville-coudekerque-branche.fr